

Les fraudeurs prennent pour cible les 50 ans ou plus



Vous craignez de manquer d'argent à la retraite? Si tel est le cas, vous pourriez constituer une cible de choix pour les fraudeurs financiers.

Lisez la suite pour savoir ce dont il faut se méfier.

Pourquoi vous prend-t-on pour cible?

De nos jours, les préretraités font face à davantage de responsabilités financières. Non seulement ils doivent planifier leur retraite, mais, pour bon nombre d'entre eux, ils ont encore des enfants à charge. Certains doivent également assumer la charge de parents vieillissants qui n'ont pas épargné suffisamment d'argent en prévision de la retraite.

Ces responsabilités font en sorte qu'un grand nombre de préretraités craignent éventuellement manquer d'argent durant leur retraite.

Les fraudeurs exploitent cette crainte en faisant valoir des placements à rendement élevé et à faible risque. En fait, ces placements sont généralement des produits très risqués qui ne répondent pas aux besoins des personnes cherchant à protéger leur avoir à l'approche de la retraite. En fait, il est peu probable que ces placements existent. D'une façon ou d'une autre, vous risquez de perdre votre argent, en tout ou en partie.

À quelques années de la retraite, les victimes ont peu temps pour combler ces pertes, leurs plans de retraite s'écroulent.

Façons dont on pourrait vous aborder

Voici deux façons qu'utilisent couramment les fraudeurs pour aborder les personnes âgées de 50 ans ou plus.

Les séminaires sur l'investissement

Les escrocs peuvent prendre pour cible les préretraités en leur proposant un séminaire « gratuit » sur l'investissement. Ces séminaires sont devenus un moyen très prisé de faire valoir certains placements. Les placements en soi ne sont pas nécessairement frauduleux, mais les tactiques de vente employées lors de ces séminaires sont souvent douteuses.

Certains présentateurs sont payés pour promouvoir des stratégies de placement particulières offrant un rendement élevé. Ils ne vous diront sans doute pas que ces produits sont risqués et qu'ils ne répondent peut-être pas à vos besoins. Règle générale, ils sont d'excellents orateurs et suscitent l'enthousiasme à l'égard de certains placements. Ils ont recours à des tactiques de vente sous pression pour vous convaincre d'investir sur-le-champ ou de prendre rendez-vous avec eux.

Croyez-vous avoir été victime d'une escroquerie?

Savez-vous que plusieurs des victimes de fraude âgées de 50 ans ou plus connaissent bien les placements?

Comment des investisseurs expérimentés peuvent-ils se laisser prendre par un fraudeur? Selon des recherches, les personnes qui ont de l'expérience en matière de placements sont plus enclines que les autres à vouloir profiter des possibilités d'investissement et sont davantage prêtes à prendre des risques. Des recherches indiquent également que les investisseurs expérimentés sont plus susceptibles que les autres de prendre leurs propres décisions de placement, sans demander l'aide d'un conseiller financier indépendant.

Quelle que soit la raison, rappelez-vous que les fraudeurs doués sont très convaincants et inciteront leurs victimes à prendre de mauvaises décisions de placement.





Pour en apprendre davantage au sujet des types d'escroquerie et des indicateurs courants qui s'y rattachent, veuillez consulter le guide intitulé « Protégez votre argent contre les fraudes et les escroqueries », que vous trouverez à l'adresse www.csa-acsm.ca.

Groupes d'affinité

La fraude visant les groupes d'affinité est un type d'escroquerie ayant pour cible des groupes tels que des regroupements religieux, des associations de gens d'affaires, des communautés ethniques ou des associations de loisirs. Le fraudeur peut faire partie du groupe ou connaître un de ses membres. Il parvient souvent à ses fins, car les victimes se méfient peu des conseils provenant de gens qu'ils croient bien connaître.

Types courants d'escroquerie

Voici quelques fraudes courantes qui sont commises à l'endroit des 50 ans ou plus.

L'escroquerie au moyen de titres faisant l'objet d'une dispense de prospectus

Les titres faisant l'objet d'une dispense de prospectus ne sont pas frauduleux en soi. Ils sont offerts par des sociétés qui sont autorisées à les vendre sans avoir à déposer de prospectus.

L'escroquerie commence habituellement par une invitation non sollicitée à investir dans une entreprise prometteuse qui est sur le point d'émettre des actions. Il se peut que l'on vous dise que ce type de placement n'est offert qu'aux personnes très riches, mais qu'une exception pourrait être faite dans votre cas. Toutefois, ils vous exigeront de signer quelques papiers dans lesquels ils vous inciteront à inscrire de faux renseignements concernant votre situation financière.

Les titres faisant l'objet d'une dispense de prospectus sont risqués – vous pourriez perdre tout l'argent que vous avez investi. Si vous devez mentir au sujet de votre situation financière avant de pouvoir investir, c'est que vous vous exposez probablement à un risque inutile.

L'escroquerie dite du « marché des changes »

Cette escroquerie consiste souvent à trouver de nouvelles victimes en plaçant des annonces dans les journaux ou sur des sites Web. Ces annonces semblent légitimes et vous offrent une excellente occasion d'investir sur le marché des changes (ou des devises). On vous dira que la personne qui investit votre argent a obtenu d'excellents résultats par le passé et l'on vous garantira un rendement élevé.

En règle générale, votre argent n'est pas investi mais est simplement volé par l'escroc. S'il est investi sur le marché des changes, on ne vous aura sans doute averti que ce type de placement est très risqué. Encore une fois, vous risquez de perdre votre argent, en tout ou en partie.

Les placements à l'étranger

Selon ce type d'escroquerie, le fraudeur vous promet que votre placement à l'étranger générera un rendement élevé. Il vous dira souvent qu'il s'agit d'un excellent moyen d'éviter les impôts.

Ce qu'il ne vous dit pas, c'est que vous pourriez avoir du mal à récupérer les fonds placés à l'étranger sous le contrôle d'autrui. Le rendement élevé qu'on vous promet s'accompagne d'un risque élevé de perdre tout l'argent que vous avez investi.

Si les économies d'impôt promises reposent sur une fraude, le gouvernement pourrait vous obliger à payer des impôts rétroactifs avec intérêts et pénalités.

Savoir où obtenir de l'aide

Les autorités de réglementation en valeurs mobilières surveillent les marchés financiers du Canada et les conseillers qui vendent ou gèrent les placements négociés sur ces marchés. Vous pouvez communiquer avec elles afin de vérifier si une personne ou une entreprise est dûment inscrite et de savoir si elle a déjà fait l'objet de mesures disciplinaires. Les autorités de réglementation peuvent également vous renseigner sur ce que vous pourriez faire si vous croyez être victime d'une fraude. Pour obtenir les coordonnées de personnes ressources, consultez le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca ou visiter **Commission des Valeurs Mobilières du Manitoba** à www.msc.gov.mb.ca.

